

Le Domontois - Avril 2021

Le conseil sécurité...

Du personnel pour sécuriser les écoles

Ce sont les anges gardiens des écoliers et de leur famille. Chaque jour, cinq agents sécurisent des passages piétons situés à proximité des écoles de la commune. Surnommés « papas écoles » et « mamans écoles », ces surveillants dépendent de la Police municipale.

À l'origine, les postes de surveillants de points d'école ont été créés pour remplacer la Police municipale de la commune à la sortie des établissements, afin que celle-ci se consacre à d'autres missions de sécurité. Aujourd'hui, ce sont 5 femmes qui remplissent cette fonction à Domont. Équipées d'un gilet réfléchissant et d'un petit panneau « STOP », elles se chargent de faire traverser les écoliers et écolières quatre fois par jour, aux heures d'entrée et de sortie des établissements scolaires, pendant 30 minutes, quatre fois par semaine.

En positionnant ces mamans écoles sur le passage piéton de l'école Jean Moulin, devant les Tournesols, à la sortie de l'école Pierre Brossolette, rue de l'Indépendance et rue André Nouet, la Ville a tenu à couvrir tous les axes les plus empruntés par les jeunes élèves. Durant leur fonction sur leur point école, le service de la Police municipale continue de patrouiller aux abords des groupes scolaires, du lycée et du collège.

Faites preuve de civisme

Dans tous les cas, n'oubliez pas que ces personnes sont présentes pour protéger les enfants. Que vous soyez piéton ou automobiliste, il est très important de respecter leur travail et de faire preuve de patience, que ce soit en attendant l'autorisation pour traverser ou en ne forçant pas le passage en voiture. Si vous êtes parents, prenez soin de bien emprunter les passages piétons avec vos enfants. En effet, s'il est de la responsabilité des mamans écoles de sécuriser certains endroits prévus pour aller d'un côté à l'autre

de la chaussée, un accident qui surviendrait en dehors de leur zone d'action ne pourrait pas leur être imputé.

La Police municipale recrute

Souvent pères/mères au foyer ou proches de la retraite, ces agents sont recrutés par voie contractuelle, pour une durée d'un an renouvelable, et rémunérés à la vacation. En vue de la rentrée 2021-2022, la Police municipale recherche une nouvelle recrue afin de remplacer l'une des mamans écoles qui tirera sa révérence dans quelques semaines. Le poste est aussi bien ouvert aux femmes qu'aux hommes. En raison des contraintes de la mission, les candidats doivent toutefois respecter un certain nombre de critères.

L'âge limite est ainsi fixé à 67 ans. Il est également nécessaire d'être en bonne condition physique, une présence étant demandée aussi bien au cœur de l'hiver qu'en période de grande chaleur. Et bien entendu, la ponctualité est une condition sine qua non pour pouvoir prétendre sécuriser des écoles à heure fixe. La bienveillance et la patience sont également essentielles.

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à déposer votre CV en mairie ou directement auprès du poste de Police municipale, 66 rue du Chemin Vert.

Renseignements: © 01 30 11 81 33

